

Sens → Vivre sa ville

VIE PRATIQUE ■ Le syndicat départemental d'énergies de l'Yonne en gère sept, totalement gratuites

Vingt-trois bornes pour charger sa voiture

Les premières infrastructures de recharge de véhicule électrique gratuites à Sens ont été installées en 2017. Leur utilisation progresse fortement depuis début 2021.

Emmanuel Gougeon

En 2021, près d'une voiture sur cinq vendue en France était électrique. 18,3 % précisément, contre 8,2 % en 2020. Sens n'a pas échappé au phénomène. Il n'est pas rare, désormais, d'être surpris en ville par le doux vrombissement de ces véhicules légers. Particulièrement remarquables de par leur look, de nombreuses Tesla circulent à Sens. Alors, quels sont les moyens à disposition des conducteurs qui n'ont pas choisi de recharger chez eux ? La ville de Sens compte vingt-trois bornes intra-muros.

« Bon maillage »

Établissement public de coopération intercommunale (EPCI), le syndicat départemental d'énergies de l'Yonne (SDEY) gère sept de ces vingt-trois bornes. À la différence de celles qui ont été installées ailleurs par des privés, ces sept infrastructures de recharge de véhicule électrique (IRVE) sont complètement gratuites si l'on n'utilise pas un badge. Elles fonctionnent 24 heures sur 24, comme les 118 autres réparties dans l'Yonne. L'une d'elles, rue Émile-Zola, près de la gare, est une borne rapide. Elle effectue une charge



CHARGE. L'une des sept bornes SDEY à Sens, ici près de la gare, rue Émile-Zola. PHOTO E. G.

complète en moins d'une heure (cela prend deux à huit heures avec les bornes « classiques »).

L'utilisation de ces sept bornes installées durant l'été 2017, il y a presque cinq ans, atteste de l'explosion des ventes de véhicules électriques en 2021. Yvain Remeur, chargé de mission sur les IRVE pour le SDEY, le confirme. « Au début, les sept bornes ne chargeaient qu'entre 100 et 200 fois par mois, indique-t-il. En 2020, sur toute l'année, elles ont

comptabilisé 3.850 recharges. Et ce nombre a bondi pour atteindre 7.200 en 2021. En janvier 2021, il y avait en moyenne 300 recharges par mois à Sens et à la fin de l'année, en décembre, on approchait des 800 par mois. »

Interrogé sur une potentielle saturation de ces bornes gratuites, le salarié se veut rassurant. « Il y a des pics d'utilisation entre 8 et 9 heures. Mais nous constatons encore une progres-

sion puisque depuis janvier, la barre des 800 recharges par mois est toujours franchie. Tant que ce nombre est croissant, c'est qu'il reste de la place », estime Yvain Remeur.

« Pour l'instant, il n'y a pas de projet d'installation de nouvelles bornes SDEY à Sens. C'est à la municipalité de nous signaler un éventuel besoin, mais le maillage est déjà bon, alors on ne s'alarme pas », poursuit le chargé de mission. Il précise en-

fin qu'« un tiers des recharges sont effectuées sur la borne rapide » et « qu'un projet de réservation de créneaux par l'utilisateur est à l'étude ».

Des attentes

Du côté des utilisateurs n'ayant pas choisi la recharge à domicile, justement, on affiche une certaine satisfaction, mais on est un peu plus nuancé. À titre d'exemple, Vincent Moissenet n'habite pas Sens mais il vient travailler en voiture électrique. Il aimerait que d'autres bornes sortent de terre pour compléter le maillage actuel. « J'ai des Zoé jumelles couplées avec une production photovoltaïque », indique l'enseignant. « J'utilise très souvent les bornes de Sens, ajoute-t-il, mais pas au travail, car il n'y en a pas au lycée, hélas. Les bornes du SDEY sont impeccables. Leur utilisation est facile, avec le site internet Freshmile, qui permet la gratuité totale sans carte. Selon moi, il en faudrait davantage près du centre-ville, place Jean-Jaurès par exemple, et sur tous les parkings de supermarchés. » ■

MODÈLES

Les plus vendues. Début 2022, les modèles de voitures électriques ont continué de séduire les Français (23.671 immatriculations contre 14.896 sur la même période en 2021). En janvier et février, la Dacia Spring, la Tesla Model 3, la Renault Zoé, la Peugeot 208, la Renault Twingo et la Fiat 500, dans cet ordre, arrivent en tête des ventes.